Délices de la comptabilité et du bilan pour les PME

28 mai 2019 (Lausanne, journée entière)

- Vous traitez actuellement des cas d'actualité complexes relevant de la présentation des comptes dans le contexte du code des obligations. À la faveur de quatre ateliers, des conférenciers, forts de leur expérience, vous guideront à travers tous ces thèmes à l'aide d'exemples pratiques
- Questions d'actualité sur ces sujets dans la presse, commentaire d'états financiers publiés, établis selon le nouveau droit comptable, autres exemples et cas pratiques suivis d'une discussion

Séminaire récurrent avec mises à jour



Public visé

Ce séminaire s'adresse à des expertscomptables et à des fiduciaires expérimentés, qui traitent de questions complexes d'évaluation et de comptabilisation au bilan dans le contexte des PME et selon les principes du droit de la société anonyme.

Contexte et problématique

Les questions de comptabilité aux normes IFRS et Swiss GAAP RPC font déjà l'objet d'une bibliographie abondante et la façon de traiter des questions controversées mobilise les esprits depuis de nombreuses années à la faveur de conférences spécialisées. La présentation des comptes selon le code des obligations est au cœur de ce séminaire car c'est sur cette base qu'aujourd'hui encore la grande majorité des états financiers sont dressés et révisés. Les questions de responsabilité, notamment, les comptes annuels établis selon le CO demeurent au centre du débat.

Objectifs

Proposé depuis déjà plusieurs années, ce séminaire est centré sur les «délices» de la comptabilité au travers de sujets d'actualité, et notamment sur l'inscription au bilan, l'évaluation et la publication de points complexes au regard du CO, étant entendu que l'appréciation de l'organe de révision y trouve également sa place.

Thèmes

- Actualités et Evergreen nouvellement mises en place
- Traitement comptable des bitcoins
- ICO (Initial Coin Offering)
- Réserves de cotisations d'employeur (divers aspects)
- Coûts de développement du marché
- · Consolidation d'un groupe de PME
- · Stocks et travaux en cours
- · Réalisation de bénéfice et méthode POC

Méthode

· Cas pratiques traités en séance plénière

Responsable du séminaire et conférencier

Serge Clément, expert-comptable diplômé, Associate Partner Ernst & Young, Lausanne

Conférenciers

Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, professeur-enseignant, Haute Ecole Arc, Neuchâtel

Pierre-Alain Coquoz, expert-comptable diplômé, Executive Director, Mazars, Lausanne

Michael Ackermann, expert-comptable diplômé, Executive Director, Mazars,



Serge Clément



Benjamin Chapui



Pierre-Alain



Michael

Date

28.05.2019 journée entière

Lieu

Royal Savoy Hotel & Spa Avenue d'Ouchy 40 1006 Lausanne www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou
expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

 Non-membre Membre ASAI Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse 	Délices de la comptabilité et du bilan pour l 28 mai 2019 (Lausanne, journée entière)
Nom, Prénom Adresse professionnelle	Adresse privée
Société	Rue
Complément sur la société	NPA/Ville
Rue	Téléphone privé
NPA/Ville	Facture à l'adresse privée Facture à l'adresse professionnelle
Téléphone professionnel	 Correspondance à l'adresse privée Correspondance à l'adresse professionnelle
E-mail professionnel	
Par ma signature, j'atteste avoir pris connais d'annulation et je les accepte. Sans demande l'envoi de facture sera effectué à l'adresse pr	e spécifique de votre part, toute correspondance y.c.
Lieu/Date	Signature
☐ Je souhaite recevoir les dépliants des no	uveaux séminaires par e-mail.

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus: Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.— Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERT-suisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.